# Rapport annuel 1988-89

Société d'aménagement de l'Outaouais

**Gouvernement du Québec**

91-05531/

ISSN 0712-1431
Dépôt légal - 3e trimestre 1989
Bibliothèque nationale du Québec

Le 1er septembre 1989

Monsieur Pierre Paradis
**Ministre des Affaires municipales**
Hôtel du Gouvernement
Québec (QC)

Monsieur le Ministre

Au nom des membres du Conseil d'Administration, j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport des activités de la Société d'aménagement de l'Outaouais pour l'année financière terminée le 31 mars 1989.

Ce rapport annuel vous est transmis conformément à l'article 230 de la Loi de la Communauté régionale de l'Outaouais.

Veuillez croire, monsieur le Ministre, en l'assurance de ma haute considération.

Jean-Marie Séguin
Président-directeur général

**Les membres du Conseil d'Administration de la Société d'aménagement de l'Outaouais**

**Jean-Marie Séguin**, de Hull, comté de Hull, nommé président-directeur général à compter du 3 juillet 1987 pour un mandat d'une durée de 3 ans;

**Louis-Charles Veilleux**, de Val-des-Monts, comté de Papineau, nommé membre et vice-président le 12 mars 1986 jusqu'au 31 mars 1989 *;

**André Bédard**, d'Aylmer, comté de Pontiac, nommé membre le 12 mars 1986 jusqu'au 31 mars 1989 *;

**Claude Bérard**, de Gatineau, comté de Chapleau, nommé membre le 12 mars 1986 jusqu'au 31 mars 1989 *;

**Rosaire Dupont**, de Hull, comté de Hull, nommé membre le 16 décembre 1987 jusqu'au 31 mars 1989 *;

**Jean-Guy Hubert**, de Maniwaki, comté de Gatineau, nommé membre le 12 mars 1986 jusqu'au 31 mars 1989 *;

**Yvon Whissell**, de St-André-Avellin, comté de Papineau, nommé membre le 12 mars 1986 jusqu'au 31 mars 1989 *.

* **Selon l'article 205 de la loi de création de la Société d'aménagement de l'Outaouais, les membres de la Société demeurent en fonction après l'expiration de leur mandat jusqu'à la nomination de leurs successeurs.**

# SOMMAIRE


INTRODUCTION VII

Chapitre I
LA STRUCTURE ET LE FONCTIONNEMENT DE LA SOCIÉTÉ 1

Chapitre II
LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL 11

Chapitre III
LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE 27

Chapitre IV
LA GESTION DES ÉQUIPEMENTS 35

Chapitre V
LES ÉTATS FINANCIERS 37

Annexe I
LISTE DES ÉTUDES RÉALISÉES
EXERCICE FINANCIER 1988-89 55

# INTRODUCTION

La Société d'aménagement de l'Outaouais est une corporation qui a été créée le 1er janvier 1970 en vertu du titre III de la Loi de la Communauté régionale de l'Outaouais (C-37.1, L.R.Q. 1977). De par cette loi, la Société jouit des droits et privilèges d'un mandataire du Gouvernement du Québec. C'est également sous l'empire de cette loi qu'ont été créées la Communauté régionale de l'Outaouais (titre I) et la Commission de transport de la Communauté régionale de l'Outaouais (titre II).

Au moment de son adoption, la Loi de la Communauté régionale de l'Outaouais s'inscrivait dans un double contexte. D'une part, le Gouvernement du Québec créait au même moment les communautés urbaines de Montréal et de Québec. D'autre part, le contenu de la Loi de la C.R.O. se voulait une réponse positive à certaines des recommandations majeures de la Commission d'étude sur l'intégrité du territoire du Québec (Commission Dorion) dans son rapport sur les problèmes de la région de la capitale canadienne. Cette considération est, bien entendu, particulière à l'Outaouais. Elle se traduit, notamment, par la création de la Société et par le mandat qui lui est confié.

En vertu de l'article 201, la Société a pour mission de "favoriser l'essor économique de la région de l'Outaouais" et de "réaliser des projets d'équipements industriel, commercial, récréatif et touristique".

Le territoire confié à la Société comme champ d'action couvre 34 260 kilomètres carrés dans l'Outaouais soit, selon l'annexe B de la loi, les comtés municipaux de Gatineau, Papineau et Pontiac ainsi que les villes de Hull, Gatineau, Aylmer, Buckingham, Cantley, Masson, Maniwaki et Thurso, mais plus particulièrement les comtés provinciaux de Chapleau, Gatineau, Hull, Papineau et Pontiac.

# CHAPITRE I

# LA STRUCTURE ET LE FONCTIONNEMENT DE LA SOCIÉTÉ

## LA STRUCTURE

La Société d'aménagement de l'Outaouais relève du Ministre des Affaires municipales du Québec.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'article 204 de la loi constitutive de la Société stipule que le Conseil d'administration est formé de sept membres nommés par le Gouvernement. Ce dernier désigne le président-directeur général et le vice-président parmi les membres du Conseil d'administration. De plus, ledit article prévoit qu'au moins cinq des membres doivent être choisis parmi les personnes domiciliées dans le territoire de la S.A.O.

## LA DIRECTION GÉNÉRALE

À titre de président-directeur général, M. Jean-Marie Séguin est le fonctionnaire principal de la S.A.O.; il est responsable de l'administration de la Société dans le cadre de ses règlements et préside les réunions des membres du Conseil d'administration.

Guy Gagnon, à titre de secrétaire général, assume la supervision du secrétariat et du service du personnel. Depuis le départ du directeur des finances, au mois de février 1989, il assume de plus la responsabilité de la direction des Finances.

Le secrétariat constitue le lien entre le Conseil d'administration et les directions. Il est responsable de la préparation des réunions du Conseil d'administration et des différents comités. Il assure le suivi des décisions du Conseil d'administration. Entre autres responsabilités, le secrétariat voit à l'application de la loi sur l'accès à l'information et la loi sur les archives. Le secrétaire général est responsable de l'application de la loi sur la protection des non-fumeurs dans certains lieux publics. De plus, le Centre de documentation de la Société relève du secrétariat.

Quant au service du personnel, ce dernier exerce une double fonction, soit celle de gestion du personnel et celle de relations de travail. En ce qui concerne la première, gestion du personnel, il s'agit entre autres de la dotation, rémunération, rappel des employés, avantages sociaux, assurances. Quant à la deuxième fonction, relations de travail, le service a le mandat de négocier les conventions collectives régissant les conditions de travail des employés couverts par 2 unités d'accréditation, de défendre les griefs et représenter la Société devant toutes instances en matière de relations de travail, d'interpréter lesdites conventions collectives, d'assurer la bonne marche des comités de relations de travail, de perfectionnement et de santé et sécurité au travail, et finalement de voir au maintien des bonnes relations ouvrières-patronales à l'intérieur de la S.A.O.

André J. Desmarais a été nommé adjoint au président-directeur général tout en assumant le poste de directeur des biens et immeubles. Ce service effectue ou fait effectuer l'entretien majeur et spécialisé des infrastructures et des équipements de la Société. Il assure la planification et la réalisation des projets d'immobilisations. Il assume de plus la gestion fonctionnelle de l'Aéroport de Gatineau ainsi que des propriétés en location de la S.A.O.

L'organisation de la Société comporte trois directions rattachées à la direction générale. Le rôle de chacune de ces directions peut se résumer comme suit:

## LA DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

(Franco Materazzi, directeur)

La Direction s'occupe du développement et de la promotion dans le domaine industriel et commercial pour l'Outaouais québécois. À cet effet, elle joue le rôle d'un commissariat industriel à l'échelle de la région. De plus, par son entremise, la Société est un important centre d'animation, d'information et de consultation auprès des gens d'affaires désireux d'implanter leur entreprise dans la région ou d'en favoriser la croissance. À cette fin, la Direction met à la disposition des gens d'affaires de nombreux services:

— aide technique à l'implantation, l'expansion ou la relocalisation de l'entreprise;
— information et soutien technique concernant les programmes gouvernementaux d'aide à l'entreprise;
— études de nouveaux marchés;
— recherches de sources de financement;
— assistance à la réalisation d'accords industriels;
— recherche de nouvelles technologies.

## LA DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

(Jean-Guy Noël, directeur — Alain Deschâtelets, responsable par intérim depuis le mois de septembre 1988)

La Direction exerce, au niveau régional, une animation constante dans le but de faire de l'industrie touristique un instrument de développement économique dans le cadre des politiques de la Société d'aménagement de l'Outaouais. Elle oeuvre en étroite collaboration avec les organismes régionaux intéressés, notamment l'Association touristique de l'Outaouais. Par ses diverses interventions, elle encourage et favorise le développement de l'industrie touristique dans l'Outaouais.

## LA DIRECTION DES FINANCES

(François Lacaille, c.a., directeur — Guy Gagnon, responsable depuis le 1er mars 1989)

Cette direction accomplit trois fonctions principales. La première est reliée au traitement informatique des données, notamment pour le salaire des employés, la comptabilité et le suivi budgétaire de chaque projet. La deuxième fonction est reliée à la comptabilité et au budget, et enfin la troisième concerne les approvisionnements.

### Conseiller juridique

Me Pierre Dufour, de l'étude Hamon, Dufour, Isabelle, 768, boulevard St-Joseph, Hull, a été nommé conseiller juridique de la Société pour l'exercice financier 1988-89.

### Vérificateur

Pour l'exercice financier 1988-89, le Ministre des Affaires municipales a désigné le vérificateur de la S.A.O. conformément à l'article 232 de la Loi. Les services de la firme Raymond, Chabot, Martin, Paré ont ainsi été retenus.

### Application de la Loi sur la protection des non-fumeurs dans certains lieux publics

En vertu de la Loi sur la protection des non-fumeurs dans certains lieux publics, le Secrétaire général et directeur du personnel a été désigné pour assurer l'application de ladite loi au sein de la Société.

Au 31 mars 1989, aucun avis d'infraction n'a été émis par l'inspecteur nommé en vertu de ladite loi.

# ÉTAT DE LA SITUATION AU 31 MARS 1989 CONCERNANT LES ÉQUIPEMENTS DE LA SOCIÉTÉ

Suite au rapport soumis par le Comité pour la restructuration et l'orientation de la S.A.O., lors de l'exercice financier 1986-87, les membres du Conseil d'administration ont, d'une part, initié les démarches pour obtenir la confirmation du mandat de développement économique de l'organisme et, d'autre part, ont déployé tous les efforts nécessaires pour se départir des différentes propriétés récréo-touristiques de la S.A.O. et partant, de la gestion desdits équipements.

Il faut se rappeler que depuis l'année 1975, la Société d'aménagement de l'Outaouais a implanté et géré 5 centres touristiques situés dans les différentes zones rurales de l'Outaouais et 3 parcs situés dans les villes de Aylmer, Gatineau et Hull.

Force est de constater que l'exploitation de ces parcs et centres touristiques a essuyé tout au long de ces années des déficits importants (1987-88: 1 104 642$) et a canalisé des énergies, lesquelles auraient pu être consacrées plus adéquatement au développement économique de l'Outaouais.

Avec l'arrivée du nouveau gouvernement, il a été clairement établi que la S.A.O. devait se départir de la gestion desdites propriétés et prioriser plutôt le développement économique.

Les membres du Conseil d'administration décidaient donc en 1986 de procéder à la privatisation desdites propriétés; mais compte tenu du caractère public et de la vocation récréo-touristique de ces équipements, le président-directeur général, monsieur Jean-Marie Séguin, appuyé des membres du Conseil d'administration de la S.A.O. et des ministres et députés de l'Outaouais, a convaincu le Ministre des Affaires municipales qu'il était plus avantageux de céder les parcs urbains aux villes où se trouvent lesdits parcs, pour une valeur nominale, et les

centres touristiques à la Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ), dont le mandat porte précisément sur la gestion de tels équipements publics, également pour une somme nominale.

Cependant, en raison des contraintes budgétaires sévissant à la S.A.O. et de l'orientation adoptée par le Conseil d'administration concernant la priorisation du mandat de développement économique, ledit Conseil s'est malheureusement vu dans l'obligation de **cesser définitivement l'exploitation desdites propriétés à compter du 2 janvier 1988** et en avisa le Syndicat des cols bleus et les employés en conséquence le 20 novembre 1987.

Ce geste a été posé alors que les membres du Conseil étaient convaincus d'avoir déployé tous les efforts nécessaires pour trouver une solution au maintien du caractère public desdits équipements et à la préservation des emplois.

Afin de permettre l'utilisation de ces équipements par le public, la S.A.O., après de nombreuses discussions avec les intervenants les plus susceptibles de prendre en charge lesdits équipements, a cédé à bail, au mois de juin 1988, d'une part, à la SÉPAQ, les cinq (5) centres touristiques situés hors de la zone métropolitaine et d'autre part, à la Ville d'Aylmer, la Marina du lac Deschênes y incluant l'Hôtel Symmes, et à la Ville de Gatineau, le Parc du lac Beauchamp. Il est à noter qu'aucune entente n'est intervenue entre la S.A.O. et la Ville de Hull pour l'exploitation du Parc du lac Leamy durant la période estivale 1988.

Par la suite, au mois de septembre 1988, la S.A.O. a vendu à la SÉPAQ lesdits centres touristiques et aux mois de décembre 1988 et janvier 1989 concluait un protocole d'entente avec chacune des villes où se trouve un parc urbain, soit les villes d'Aylmer, Gatineau et Hull, pour la cession desdits parcs. Les procédures pour obtenir un décret du Gouvernement du Québec, autorisant la S.A.O. à céder lesdits parcs urbains, ont été

initiées et partant, la cession complète des équipements récréatifs et touristiques de la S.A.O. devrait être terminée au cours du prochain exercice financier.

En ce qui concerne l'Aéroport de Gatineau, le Ministre des Affaires municipales a formé un comité composé du président-directeur général de la S.A.O., M. Jean-Marie Séguin, du sous-ministre des Affaires municipales, M. Florent Gagné et du sous-ministre adjoint des Transports, M. Liguori Hinse pour analyser et évaluer diverses solutions afin de rationaliser les coûts d'exploitation de l'Aéroport de Gatineau. Les membres du Comité formuleront, au cours du prochain exercice financier, des recommandations en ce sens au Conseil d'administration de la S.A.O. et au Ministre des Affaires municipales.

Tableau # 1

## MOUVEMENT DES EFFECTIFS DE LA S.A.O.

| EMPLOYÉS PERMANENTS | Postes comblés | Postes vacants | Arrivées du 01.04.88 au 31.03.89 | Départs du 01.04.88 au 31.03.89 | Postes comblés | Postes vacants | Postes abolis | TOTAL |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Cadres supérieurs | 5 | 0 | 1 | 2 | 4 | 2 | 0 | 6 |
| Professionnels non syndiqués | 2 | 0 | 0 | 1 | 1 | 0 | 1 | 2 |
| Professionnels syndiqués | 8 | 1 | 3 | 1 | 10 | 5 | 0 | 15 |
| Fonctionnaires non syndiqués | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 1 |
| Fonctionnaires syndiqués | 11 | 0 | 1 | 3 | 9 | 1 | 3 | 13 |
| Ouvriers | 3 | 22 | 0 | 0 | 3 | 0 | 22 | 25 |
| TOTAL | 30 | 23 | 5 | 7 | 28 | 8 | 26 | 62 |

## EMPLOYÉS TEMPORAIRES

| | |
|---|---|
| Soutien technique, administratif et assimilés | 3 |
| Soutien ouvrier | 4 |
| TOTAL | 7 |

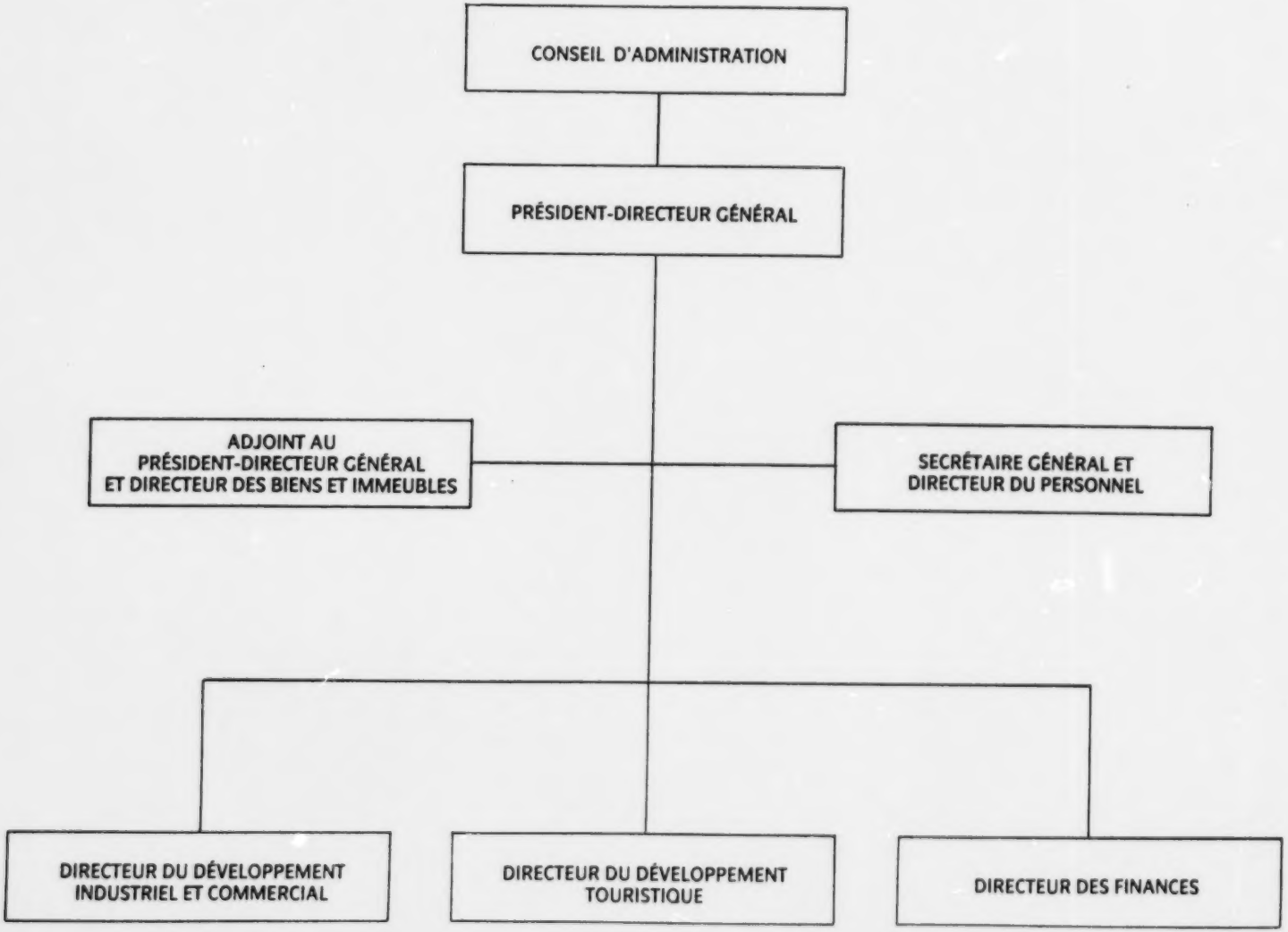
CONSEIL D'ADMINISTRATION
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL
ADJOINT AU
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL
ET DIRECTEUR DES BIENS ET IMMEUBLES
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET
DIRECTEUR DU PERSONNEL
DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT
INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT
TOURISTIQUE
DIRECTEUR DES FINANCES

# CHAPITRE II

# LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

La Direction du développement industriel et commercial s'est prévalue, pendant une majeure partie de l'exercice financier 1988-89, des services de six (6) commissaires industriels affectés aux municipalités urbaines d'Aylmer, Gatineau, Hull et aux trois (3) comtés provinciaux ruraux, soit ceux de Gatineau, Papineau et Pontiac.

Les commissaires ont aussi bénéficié, durant 9 mois, de l'appui d'un commissaire industriel spécialisé en technologies de pointe, d'un agent de recherche ainsi que d'un analyste financier et d'une agente de publicité.

## LES SIX PROGRAMMES D'INTERVENTION

La Direction du développement industriel et commercial a réalisé 6 types d'interventions bien distinctes:

1) **Projets industriels et commerciaux**

   Dans le cadre de ses visites et rencontres dans le milieu, le commissaire industriel étudie un certain nombre de projets pour lesquels il doit identifier le marché potentiel, analyser la rentabilité du projet et trouver les sources de financement privé, bancaire et gouvernemental (subventions);

2) **Ventes de terrains dans les parcs industriels**

Il s'agit plus précisément du Parc industriel de Gatineau, du Parc industriel d'Aylmer, du Mini-parc industriel urbain, du Technoparc de Hull et du Parc Marcel Beaudoin de Buckingham, propriété de la ville;

3) **Le développement sectoriel**

La Direction a déployé tous les efforts nécessaires pour identifier, dans les secteurs présentant un potentiel de développement (soit la forêt, la haute technologie, le secteur minier, le commerce et services ainsi que le secteur touristique), les possibilités d'implantation de nouvelles entreprises ou les possibilités d'expansion ou d'association avec des entreprises existantes. Souvent par le biais d'études réalisées par des spécialistes dans lesdits secteurs, la Société identifie de nouveaux produits et services, de nouveaux marchés, de nouvelles technologies ou attraits touristiques qui s'intègrent bien avec les ressources de la région;

4) **Publicité, promotion, animation et information économique**

La direction a essayé, par ces interventions publicitaires et promotionnelles, de faire connaître l'Outaouais, prioritairement à la région d'Ottawa et ensuite au reste du Canada, aux États-Unis et à l'Europe. L'un des objectifs de la Direction est aussi de stimuler l'entrepreneurship local et ce, par des activités d'animation et de formation diverses. La Direction répond aussi à un grand nombre de demandes d'information économique de sources diverses;

5) **Infrastructures industrielles**

La Société a pour mandat de favoriser l'établissement d'infrastructures industrielles; ceci implique de faciliter l'éta-

blissement des parcs industriels, l'accès routier, le développement d'aéroports et de bâtiments incubateurs;

6) **Études et recherches**

Elles sont réalisées soit en régie interne ou par des consultants dans le cadre de projets conjoints avec des promoteurs ou avec des municipalités et MRC.

On retrouve dans le rapport d'activités qui suit la description des activités de la Direction du développement économique selon ces grands secteurs d'interventions.

## PROJETS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX RÉALISÉS

Le nombre de projets industriels et commerciaux réalisés auxquels la Société a été étroitement associée a diminué par rapport à l'année précédente, passant de 50 à 41. Les investissements aussi, passant de 137 millions $ à 76 millions $ et les emplois reliés, passant de 772 à 429. Ceci semble causé par un ralentissement général de l'économie.

Notons que près du tiers des projets ont été initiés il y a plus de 4 ans et que plus de 60% ont été initiés lors des 2 dernières années. Près de 60% des projets réalisés étaient des projets de nouvelles implantations, plus de 25% des projets d'expansion et la balance étant des projets de consolidation (restructuration financière, relocalisation, etc.) (Voir tableau 2)

## PROJETS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX ACTIFS

Durant l'exercice financier 1988-89, 166 projets ont été à l'étude et advenant la réalisation de tous ces projets, plus de 6085 emplois seraient créés, répartis cependant sur plusieurs années pour des investissements de l'ordre de 1 655 470 000 $. Naturellement, selon l'expérience vécue, une partie seulement de ces projets se réaliseront. Il est à noter que 72% de ces projets constituent des nouvelles implantations et que près de

60% se retrouvent dans le secteur manufacturier. Il est aussi intéressant de noter que 58% de ces projets ont été initiés au cours de la présente année financière, indiquant ainsi un bon taux de renouvellement de dossiers. (Voir tableau 3).

Le nombre de projets actifs est sensiblement le même que celui de l'année 1987-88. La valeur des investissements est de 19% plus élevée et les emplois prévus de 11% moins élevés.

Au cours du présent exercice, la Société a participé financièrement jusqu'à 50% des coûts, pour des montants ne dépassant pas 5 000$, à la réalisation de 7 études de marché et de faisabilité avec des entreprises établies ayant des projets d'expansion et des entreprises voulant s'établir dans la région. On parle ici d'un projet de scierie de cèdre (Ced-Bec), de fabrication de brisures de fromage, d'études de relance de Shermag et de Fabricycle, d'expansion de Nemo-Brier, d'établissement d'une usine de réchappage, d'établissement de serres biologiques (Conseil des coopératives de l'Outaouais).

## VENTES DE TERRAINS DANS LES PARCS INDUSTRIELS

Le nombre d'offres d'achats dans le Parc industriel de Gatineau a été supérieur en 1988-89 par rapport à l'exercice précédent, soit une augmentation de près de 35%. On constatera de plus que les investissements réalisés ont été légèrement inférieurs et les emplois reliés légèrement supérieurs (voir tableau 4). Notons par ailleurs que suite à un examen attentif des offres d'achats des 3 années antérieures, la Société a repris 4 terrains, totalisant 2,8 hectares parce que les acquéreurs n'ont pas réalisé les projets de construction prévus dans les délais prescrits.

Les offres d'achats dans le Parc industriel d'Aylmer portent sur près de 9 hectares, elles ont dépassé de 67% le niveau de l'année précédente (voir tableau 4). Les investissements qui y

Tableau # 2

# EXERCICE FINANCIER 1988-1989
# COMPTABILISATION DES PROJETS INDUSTRIELS, COMMERCIAUX ET DE SERVICES RÉALISÉS

## 1. Projets réalisés selon le type de projet

| Type de projets | Nombre de projets | Nombre d'emplois | Montant d'investissement (000 $) |
|---|---|---|---|
| Implantation | 25 | 175 | 18 264 |
| Expansion (1) | 11 | 221 | 56 870 |
| Consolidation | 5 | 33 | 600 |
| **TOTAL** | **41** | **429** | **75 734** |

## 2. Projets réalisés selon les secteurs économiques

| Secteur économique | Nombre de projets | Nombre d'emplois | Montant d'investissement (000 $) |
|---|---|---|---|
| Manufacturier (1) | 23 | 343 | 66 994 |
| Commerce | 12 | 49 | 6 850 |
| Services | 6 | 37 | 1 890 |
| **TOTAL** | **41** | **429** | **75 734** |

## Projets réalisés selon la date d'ouverture du dossier

| Date d'ouverture du dossier | Nombre de dossiers |
|---|---|
| 88.04.01 au 89.03.31 | 8 |
| 87.04.01 au 88.03.31 | 17 |
| 86.04.01 au 87.03.31 | 4 |
| 85.04.01 au 86.03.31 | 8 |
| 84.04.01 au 85.03.31 | 2 |
| 83.04.01 au 84.03.31 | 1 |
| 82.04.01 au 83.03.31 | 1 |
| | **41** |

(1) Inclut l'expansion des industries ERCO au coût de 40 millions $.

Tableau # 3

## EXERCICE FINANCIER 1988-1989
## PROJETS INDUSTRIELS, COMMERCIAUX ET DE SERVICES ACTIFS

### 1. Projets actifs selon le type de projet

| Type de projets | Nombre de projets | Nombre d'emplois | Montant d'investissement (000 $) |
|---|---|---|---|
| Implantation | 120 | 5 532 | 1 598 293 |
| Expansion | 30 | 277 | 55 151 |
| Consolidation | 16 | 276 | 2 026 |
| **TOTAL** | **166** | **6 085** | **1 655 470** |

### 2. Projets actifs selon les secteurs économiques

| Secteur | Nombre de projets | Nombre d'emplois | Montant d'investissement (000 $) |
|---|---|---|---|
| Manufacturier (1) | 100 | 4 724 | 1 270 075 |
| Commerce (2) | 33 | 702 | 313 385 |
| Services | 33 | 659 | 72 010 |
| **TOTAL** | **166** | **6 085** | **1 655 470** |

### 3. Projets actifs selon la date d'ouverture du dossier

| | Nombre de dossiers |
|---|---|
| Du 1988.04.01 au 1989.03.31 | 97 |
| Avant avril 1988 | 69 |
| **TOTAL** | **166** |

(1) Inclut un projet de pâte et papier d'une valeur de 600 millions $

(2) Inclut un projet commercial et hôtelier d'une valeur de 210 millions $ à Hull.

seront réalisés seront 3 fois plus importants et les emplois reliés sensiblement supérieurs. Notons aussi que la Société a annulé une offre d'achat et repris 2 terrains équivalant à une superficie totale de près de 1,8 hectare.

Dans le Technoparc de Hull, la Société a accepté 4 offres d'achats, consistant en une superficie totale de 19,3 hectares, en des investissements de 32 600 000 $ et 480 emplois reliés (voir tableau 4). Notons que 3 entreprises de haute technologie, soit Digital Equipment, CML Technologies inc. et Phoebus Secure Technologies Corporation ont débuté leur construction dans ce parc industriel.

On notera que parmi les offres d'achats reçues, un certain nombre de projets proviennent d'investisseurs d'Ottawa et de Toronto. Dans le cas du Parc industriel de Gatineau, une priorité a aussi été donnée à l'identification de projets majeurs d'entreprises d'envergure nationale et internationale qui pourraient être les porte-drapeaux dans la promotion de ce parc industriel de plus de 1 000 acres. Deux dossiers dans le secteur des pièces automobiles ont particulièrement attiré l'attention. Après de longues négociations, la Société a de plus reçu une proposition d'investisseurs de Hong Kong voulant favoriser l'établissement, dans le Parc industriel de Gatineau, d'entreprises provenant du Sud-Est Asiatique.

Le Parc industriel d'Aylmer a retenu l'attention d'un bon nombre d'entreprises de Hull se trouvant à l'étroit dans les locaux existants. On retrouve aussi un certain nombre d'entrepreneurs d'Ottawa qui y ont investi et l'on a remarqué aussi l'intérêt d'un certain nombre d'entreprises manufacturières de l'Ouest d'Ottawa, Nepean en particulier, qui voudraient fuir en raison des coûts élevés de loyer de terrains et de taxes sur ces territoires.

Le Technoparc de Hull a pour sa part continué d'attirer l'attention d'entreprises de haute technologie d'Ottawa, de Toronto et d'ailleurs dans le monde. Un bon nombre d'autres entreprises examinent la possibilité de s'y établir.

Tableau # 4

## OFFRES D'ACHAT DE TERRAINS DU 1er AVRIL 1988 AU 31 MARS 1989

| Propriétaire - entreprise | Superficie du terrain (en hectare) | Investissement | Nombre d'emplois créés |
|---|---|---|---|
| **PARC INDUSTRIEL DE GATINEAU** | | | |
| Meublamo inc. | 0,7450 | 725 000 $ | 19 |
| 101262 Canada inc. | 0,6050 | 360 000 $ | 8 |
| Fred Ford, pour une compagnie à être formée | 0,4465 | 290 000 $ | 12 |
| Multi-Marques (Distribution) inc. | 0,55518 | 400 000 $ | 17 |
| Edde Almond Paste Ltd. | 0,32516 | 870 000 $ | 10 |
| Les Automobiles Baurore ltée | 0,5100 | 350 000 $ | 6 |
| Les Toitures Mongeon & Glazer enr | 0,3005 | 175 000 $ | 8 |
| Excavation Léonard Charette inc. | 1,15567 | 135 000 $ | 15 |
| Les Menuiseries P.E. Lauriault inc. | 1,1150 | 380 000 $ | 20 |
| **TOTAL** | **5,75801** | **3 685 000 $** | **115** |
| **PARC INDUSTRIEL D'AYLMER** | | | |
| Robert Béchard | 0,9000 | 700 000 $ | 15 |
| Bernard Carbonneau | 0,55321 | 500 000 $ | 18 |
| Construction R. Brunet (1987) inc. | 0,40469 | 400 000 $ | 10 |
| Nadim Mohtar en fiducie | 0,46452 | 550 000 $ | 20 |
| Jules Tremblay en fiducie | 3,1899 | 5 700 000 $ | 90 |
| Denis Lefebvre en fiducie | 3,48323 | 2 700 000 $ | 60 |
| **TOTAL** | **8,99565** | **10 550 000 $** | **213** |
| **TECHNOPARC DE HULL** | | | |
| Digital Equipment du Canada limitée | 14,16399 | 20 000 000 $ | 350 |
| CML Technologies inc. | 2,346 | 4 000 000 $ | 30 |
| Crawley's recherche et développement inc. | 1,80048 | 6 500 000 $ | 80 |
| Phoebus Secure Technologies | 1,02349 | 2 100 000 $ | 20 |
| **TOTAL** | **19,33396** | **32 600 000 $** | **480** |

## SECTEUR DE TECHNOLOGIES DE POINTE

On a assisté durant l'exercice financier au début de la construction du Centre de technologies de Digital Equipment à Hull, ainsi qu'à la construction de bâtiments devant abriter les bureaux de CML Technologies inc., laquelle a connu une phase d'expansion importante ainsi qu'un laboratoire de technologies Tempest de la compagnie Phoebus Technologies. ALFT a aussi établi ses laboratoires à Hull pour poursuivre son projet de développement de plus de 1 million $, financé surtout par l'Agence québécoise de valorisation industrielle de la recherche (AQVIR).

La Société a de plus poursuivi son aide pour favoriser l'implantation de Genesis (fabrication de puces électroniques) dans l'Outaouais et a initié de nouveaux projets d'implantation dans les domaines des communications sécuritaires, des équipements de contrôle d'instruments de télécommunications, de dépistage chimique d'explosif, de la bio-technologie, de la télédétection. Par ailleurs, quelques projets ont eu des difficultés, tel celui de Crawley's R & D qui a suspendu son exploitation. De plus, l'annonce de la fermeture de Northern Telecom a attiré l'attention avec la formation du Comité de survie de Northern Telecom.

La Société a de plus initié quelques dossiers structurants: ainsi l'on a établi les bases pour l'implantation d'un Centre d'infographie dans l'Outaouais (collaboration entre l'Université et l'industrie); on a de plus mis en place une stratégie d'interventions suggérée par le Groupe Nordicity, afin de favoriser l'implantation dans l'Outaouais d'entreprises d'intégration de systèmes électroniques devant répondre dans les prochaines années aux achats des ministères de la Défense et des Transports du Canada.

La Société a de plus demandé au Ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie du Québec de favoriser dans l'Outaouais l'implantation d'un Centre spécialisé en technolo-

gies de communication d'urgence.

La Société a aussi participé à la mise en place du Centre d'innovation multi-sectoriel (Centre d'incubation technologique d'entreprises 2001 inc.) ayant pour mandat de favoriser le prédémarrage d'entreprises novatrices surtout liées aux technologies et achats du gouvernement fédéral.

Suite au colloque sur la capitalisation des entreprises tenu en 1988, la Société a initié des discussions avec la Caisse de dépôts et de placement du Québec ainsi que ses partenaires, la Banque Nationale, la Financière, le Fonds de solidarité des travailleurs et des investisseurs locaux afin d'établir un fonds d'investissement régional qui pourra atteindre, sur une période de 5 ans, entre 7 à 10 millions $; ce fonds a pour objectif de faciliter le démarrage de nouvelles entreprises novatrices ou l'expansion de petites entreprises existantes. La Société a réalisé dans ce contexte une étude identifiant la stratégie et les opportunités d'investissements pour un tel fonds. Les démarches pour l'établissement d'un tel fonds se poursuivront au cours de la prochaine année financière.

**SECTEUR FORESTIER**

La Société a poursuivi ses efforts, au cours du présent exercice financier, pour l'implantation de 3 usines de pâtes dans l'Outaouais; les discussions avec la compagnie Les produits forestiers Daishowa trouveront probablement leur dénouement lors du prochain exercice financier, alors que les firmes Les papiers Scott Ltée et Stake Technologies ont renoncé à leurs projets dans la région.

La Société est également intervenue quant à la renégociation des ententes concernant la Consolidated Bathurst dans le Pontiac et ses projets d'expansion. La Société a déployé de nombreux efforts afin de favoriser l'établissement, dans le Pontiac, de l'usine Pyrok North America Incorporated qui fabriquerait un nouveau panneau ciment-bois.

La Société a participé aux travaux devant mener à l'implantation de Ced-Bec à Maniwaki. Elle a de plus poursuivi son appui au Centre de recherches en sylvichimie de l'Outaouais; la Société a également contribué techniquement et financièrement au démarrage d'études devant mener à l'identification de possibilités de transformation de la ressource forestière du Pontiac.

**DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR COMMERCIAL ET DES SERVICES**

Les interventions de la Société dans ce secteur reposent sur la stratégie suivante: favoriser le développement des secteurs déficitaires par rapport à Ottawa et augmenter l'attraction de clientèles d'Ottawa dans des secteurs forts tels l'automobile, le meuble, l'habitation. Ainsi, la Société a fait réaliser par la firme Resscoplan une enquête auprès des consommateurs pour identifier le niveau de comportement d'achats des consommateurs de l'Outaouais urbain, afin d'identifier les secteurs de fuites vers Ottawa et de mettre en place une stratégie afin de combler ces déficits.

Des interventions ont été faites dans ce sens afin de favoriser l'expansion de centres commerciaux régionaux existants tels Les Promenades de l'Outaouais et Les Galeries de Hull en vue d'attirer un 3e magasin à rayons senior dans la région de l'Outaouais québécois. On a aussi fait la promotion auprès de plusieurs développeurs de projets de centres spécialisés dans l'alimentation et les produits de rénovation pour la maison. Dans ce dernier contexte, deux projets ont été annoncés à Gatineau, soit celui de RGL entreprises et celui de Matériaux Inovaco.

Suite à des études de rentabilité réalisées pour l'hôtellerie, l'hôtel-appartements, l'édifice à bureaux et des attractions touristiques et récréatives, 3 projets multi-fonctionnels majeurs ont été analysés:

1°) Auberge des Seigneurs: incluant hôtel, appartements, salle de spectacle, marina;

2°) Investissement Mirlaw: incluant hôtel-appartements, édifice à bureaux, stationnement;

3°) Tonic Tropic: parc aquatique intérieur, jumelé à un hôtel-appartements et des condos;

Chacun de ces dossiers a progressé substantiellement au cours du présent exercice et devrait trouver un dénouement heureux durant le prochain exercice financier.

L'étude conjointe S.A.O./Ville d'Aylmer concernant des projets immobiliers d'envergure régionale pour Aylmer, a été lancée et 4 projets (concepts et sites) ont été proposés par l'entreprise Corporate Research.

La Société a de plus initié, en collaboration avec les villes d'Aylmer et de Gatineau, le processus pour la réalisation d'études devant identifier le potentiel de développement du secteur de l'hébergement sur ces territoires. La Société a de plus offert un soutien technique et financier à la Chambre immobilière de l'Outaouais afin d'initier une campagne promotionnelle devant favoriser le développement de clientèles ontariennes pour les constructeurs de la région. Cette campagne débutera par la réalisation, par la firme Touche Ross, d'une étude comparative du coût de la vie entre les parties québécoise et ontarienne de la Capitale fédérale.

La Société a réalisé une étude de revitalisation commerciale du Village de Gracefield et contribué financièrement à un programme d'intervention devant apporter des correctifs. Une étude comparable a été réalisée pour favoriser le développement commercialo-récréo-touristique du Village de Montebello. Une pareille étude est aussi en cours à Saint-André-Avellin. On se rappellera que des études semblables ont aussi été réalisées, au cours des années antérieures, à Campbell's Bay et Maniwaki afin de renforcer la trame commerciale des MRC impliquées.

La Société a aussi collaboré avec la Chambre de commerce et d'industrie de l'Outaouais afin d'obtenir du Ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie du Québec l'autorisation de prolonger les heures d'affaires à l'approche des fêtes de Noël, incluant en deux occasions l'ouverture des commerces jusqu'à 24 heures. Elle a aussi collaboré techniquement et financièrement au lancement du premier Salon de l'automobile dans l'Outaouais.

La Société a de plus réalisé pour l'Office de planification et développement du Québec (OPDQ) un avis détaillé pour la réalisation d'une étude devant porter sur le développement du tertiaire moteur dans l'Outaouais (services aux entreprises et aux gouvernements - édifices à bureaux). Cette étude devra être initiée durant la prochaine année.

**PROMOTION, PUBLICITÉ ET INFORMATION ÉCONOMIQUES**

La Société a atteint certains objectifs importants qu'elle s'était fixée au chapitre de la publicité et promotion externe. Malgré le faible budget alloué à la publicité à l'extérieur de la région, elle a réussi à projeter une image dynamique de l'Outaouais dans le reste du Québec et à Ottawa. Cette publicité avait pour but de faire connaître le dynamisme de l'Outaouais auprès de décideurs gouvernementaux qui connaissent peu ou mal l'Outaouais. Ainsi, grâce à l'intervention de la Société, plusieurs numéros spéciaux de journaux ou de revues d'affaires québécoises et ontariennes ont consacré des articles portant sur l'Outaouais québécois, à titre d'exemple:

Journal Les Affaires (avril 1988)
Le Québec
Byword (mai 1988) - Ottawa
Business and Leisure (juillet 1988) - Ottawa
Revue Commerce (juillet 1988)
Canadian (Septembre 1988) - Canada
Quebec Business (novembre 1988) - le Québec
Le Devoir (novembre 1988) - le Québec
Magazine PME (novembre 1988) - le Québec

Durant le cours de l'année, la version anglaise des fascicules de promotion économique a été remise à jour et complétée et on a procédé à sa réimpression.

Une série de publi-reportages a aussi été réalisée dans les médias régionaux décrivant les services offerts par la Société aux industriels de la région à savoir: 1°) localisation et relocalisation industrielle; 2°) aide à l'expansion des marchés; 3°) aide au financement et refinancement de l'entreprise; 4°) aide à la recherche et/ou au développement de nouvelles technologies.

La Société a de plus assuré la publication de 3 numéros de l'Agent économique 07 au cours du présent exercice.

Dans le cours de l'année financière, la Société a répondu, par écrit, à plus de 538 demandes d'information. Une forte demande pour les fascicules d'information économique de l'Outaouais est constatée (363) ainsi qu'une catégorie "demandes diverses" (89) qui regroupe un ensemble d'informations plus spécifiques et détaillées provenant d'entreprises industrielles et commerciales, promoteurs, conseillers, agences gouvernementales, organismes de développement, ministères provinciaux et fédéraux, journalistes.

**ANIMATION ÉCONOMIQUE**

Les interventions en matière d'animation économique de la Société ont pour but de créer un environnement favorable au développement économique et des consensus avec les divers intervenants économiques de la région.

C'est ainsi que dans le cadre de la Semaine de l'entreprise au mois de mai 1988, sous l'égide du Ministère de l'industrie, du commerce et de la technologie (MICT), la Société a organisé un colloque sur l'exportation et le libre-échange, lequel a réuni plus de 75 participants.

Fin octobre 1988, la Société a aussi participé aux diverses

activités organisées dans le cadre de la Semaine de la petite entreprise, initiative de la Banque fédérale de développement (BFD) dans les milieux urbains de Hull, Gatineau et Aylmer ainsi que dans chacune des MRC. C'est durant cette semaine qu'a eu lieu le Salon de la PME de l'Outaouais organisé conjointement par la Société et la Chambre de commerce et d'industrie de l'Outaouais dans le cadre de la Corporation du Salon de la PME de l'Outaouais. Des prix d'excellence ont été remis à des entreprises manufacturières, commerciales, de services et touristiques les plus performantes.

Dans le cadre de la Biennale, faisant suite au Sommet socio-économique, la Société a été le collaborateur privilégié du Secrétariat régional de la concertation de l'Outaouais (SRCO) en matière économique, autant en milieu urbain que dans les MRC. Dans le même contexte de collaboration avec le SRCO, la Société a assisté cet organisme dans les projets d'échanges économiques avec la Franche Comté dans les secteurs de la haute technologie, de l'industrie et du tourisme.

La Société a aussi participé activement à la "Table de concertation sur l'international et la haute technologie" et ce, en menant des travaux de recherche sur ces aspects dans le contexte frontalier de l'Outaouais en vue de la préparation du prochain Sommet socio-économique.

La Société a aussi donné son appui technique et financier au Comité de développement forestier de la Vallée de la Gatineau, à l'établissement d'un motel industriel à Maniwaki, à l'établissement de l'Institut de recherches sur la forêt feuillue et d'un projet de pépinière feuillue à Papineauville.

La Société a participé, par l'intermédiaire de son commissaire industriel, au Conseil d'administration des Comités de développement des collectivités (fédéral) dans la Petite-Nation et à Maniwaki. Elle est également, par la voie de son président-directeur général, membre du Comité aviseur pour la région de l'Ouest du Québec dans le cadre de l'Entente Canada-Québec

sur le développement régional. Dans ce dossier, la Société a réalisé plusieurs mémoires et interventions importantes dans le cadre de l'élaboration des programmes d'interventions afin de favoriser les meilleurs intérêts de la région urbaine ainsi que de chacune des MRC de la région.

Finalement, notons que la Société a tenu, durant le cours de l'année, un grand nombre de re..contres avec les autorités municipales et les MRC de la région afin de discuter du Plan d'action de la Société sur ces territoires et de favoriser l'établissement de comités de développement économique conjoints.

# CHAPITRE III

# LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Après réflexion sur le rôle et l'orientation de la Société d'aménagement de l'Outaouais, les membres du Conseil d'administration de la S.A.O. ont procédé, au cours de l'année, à la création de la Direction du développement touristique.

Cette nouvelle direction est composée d'un directeur, d'un agent de développement touristique et de commissaires touristiques attitrés aux territoires de la CRO et des MRC de Pontiac, Vallée-de-la-Gatineau et Papineau. Elle bénéficie également de l'appui d'un chargé de projets en tourisme.

Alors que l'Association touristique de l'Outaouais a la responsabilité de l'accueil, de la promotion et de la publicité du produit touristique régional, la Société d'aménagement de l'Outaouais a la responsabilité de travailler à rehausser la qualité du produit existant, de promouvoir le développement de nouvelles infrastructures, de nouveaux attraits et services touristiques et d'apporter un support technique et professionnel aux PME touristiques ainsi qu'aux secteurs municipaux.

**Projets touristiques actifs**

Durant l'exercice 1988-89, 38 projets touristiques étaient à l'étude pour une création possible de 1 422 emplois et des investissements possibles de près de 207 millions de dollars (Voir tableau 5). Il s'agit d'une augmentation de 100% du

nombre de dossiers traités par la nouvelle équipe du développement touristique au cours de la dernière année, par rapport à l'année 1987-88.

De plus, l'arrivée d'importants projets touristiques tels le parc thématique du Mont Cascades, l'aménagement du Mont Grand Pic, l'implantation d'un aquarium national et l'expansion d'hôtels, a eu pour conséquence de faire accroître le montant d'investissement total pour les projets actifs à plus de 207 millions $ en 1988-89 comparativement à seulement 28 millions $ pour 1987-88.

**Plan de développement touristique de l'Outaouais**

Le président-directeur général de la S.A.O. a délégué M. Louis-Charles Veilleux, vice-président de la S.A.O., pour présider conjointement avec le président de l'Association touristique de l'Outaouais (ATO) le Comité pour la réalisation d'un plan de développement touristique.

Suite au dépôt du rapport préliminaire par la firme Sotar, les deux organismes, en collaboration avec les représentants des M.R.C. et de la C.R.O., ont organisé un colloque ainsi qu'une tournée de consultation avant l'adoption du contenu du rapport final. Au cours du prochain exercice financier, la S.A.O. coprésidera le Comité de suivi du plan et assurera le secrétariat du Comité. Ce Comité verra à coordonner la mise en oeuvre des recommandations du Plan de développement touristique régional.

Dans le cadre des nombreuses activités du suivi du Plan, la direction du développement touristique est déjà impliquée dans un projet de Recherche-Action piloté par l'UQAH concernant le développement du tourisme international en Outaouais.

**Corridor nautique Hull-Montréal**

La Société d'aménagement de l'Outaouais a continué à apporter son aide technique aux membres du Comité, en collaborant

Tableau # 5

## EXERCICE FINANCIER 1988-1989
## PROJETS TOURISTIQUES ACTIFS

### 1. Projets actifs selon le type de projets

| Type de projets | Nombre de projets | Nombre d'emplois | Montant d'investissement (000 $) |
|---|---|---|---|
| Implantation | 22 | 1 200 | 177 000 |
| Expansion | 6 | 160 | 21 065 |
| Consolidation | 10 | 62 | 9 500 |
| **Total** | **38** | **1 422** | **207 565** |

### 2. Projets réalisés selon le type de projet

| Type de projets | Nombre de projets | Nombre d'emplois | Montant d'investissement (000 $) |
|---|---|---|---|
| Implantation | 3 | 20 | 2 700 |
| Expansion | - | -- | -- |
| Consolidation | 6 | 25 | 8 500 |
| **Total** | **9** | **45** | **11 200** |

à l'organisation d'un Colloque inter-régional portant sur le suivi du Plan de développement touristique du Corridor nautique Hull-Montréal. Près d'une centaine d'intervenants ont participé à l'événement qui avait pour double objectif de préciser le rôle et l'implication des intervenants dans la mise en valeur des potentiels nautique et touristique de la Rivière des Outaouais et de discuter, par la suite, des moyens à envisager afin d'assurer un suivi efficace du Plan. Les représentants de la direction ont également participé aux activités du groupe de travail sur le Corridor «est» de la Rivière des Outaouais qui regroupe des intervenants des rives québécoise et ontarienne sur le territoire de la Municipalité régionale Ottawa-Carleton et de la Communauté régionale de l'Outaouais.

**Train touristique Hull-Wakefield**

Le Conseil de développement touristique Hull-La Pêche inc. (C.D.T.H.L.) a poursuivi ses efforts en collaboration avec la S.A.O. afin de trouver un promoteur pour le projet du train touristique entre Hull et Wakefield. En juillet 1988, la proposition d'Edelweiss Vallée ltée était retenue. De concert avec le C.D.T.H.L., la S.A.O. a appuyé la demande du promoteur en vue d'obtenir un prêt participatif auprès de la S.D.I. d'une part et d'autre part, une subvention de 2,8 millions $ des gouvernements supérieurs pour l'enveloppe des infrastructures nécessaires à la réalisation du projet global évalué à environ 12 millions $.

Lors de la Biennale tenue le 11 février 1989, le gouvernement du Québec, par l'intermédiaire des ministres Marc-Yvan Côté et Michel Gratton, a confirmé sa participation financière au montant de 1,4 million $.

Le C.D.T.H.L. espère obtenir, le plus tôt possible, la confirmation en ce qui a trait à la participation financière d'une autre source gouvernementale avant de conclure une entente définitive avec le promoteur.

**Promotion du développement de nouvelles infrastructures et services touristiques**

La S.A.O. participe financièrement, en collaboration avec la Ville de Gatineau, à la mise à jour de l'étude Cogem sur l'hôtellerie et la restauration sur son territoire.

De plus, la S.A.O. collabore financièrement, en collaboration avec la Ville d'Aylmer, à une étude de marché et de faisabilité en vue de favoriser l'implantation d'unités d'hébergement à caractère touristique dans cette municipalité.

Les résultats des travaux de ces deux études seront connus au cours du prochain exercice financier.

L'agent et les commissaires touristiques ont apporté leur aide technique au promoteur et à leurs consultants dans les divers projets suivants:

1) Mont Ste-Marie, phase II

2) Gare de Montebello

3) Expansion - Hôtel Ramada

4) L'Auberge de la gare

5) Parc thématique du Mont Cascades

6) Mont Grand Pic

La S.A.O. a collaboré avec les représentants des villes de Gatineau et Hull, du Ministère du Tourisme du Québec et les divers intervenants de la région de la Capitale nationale en participant financièrement et techniquement à la réalisation d'une étude d'organisation, de rentabilité et d'analyse de sites pour un aquarium national.

La direction du développement touristique a également amorcé, au cours de l'année, la mise à jour de son matériel promotionnel, lequel est utilisé lors des rencontres avec des investisseurs.

Au cours de l'année financière, les représentants de la direction ont participé aux activités de l'Office du tourisme et des congrès de la Capitale du Canada, de Bal de neige et du Comité consultatif régional «Hébergement, restauration, tourisme» de la Commission de formation professionnelle.

La direction a collaboré à la réalisation de nombreux reportages sur la région de l'Outaouais, notamment, dans le Journal «Les Affaires», le quotidien «Le Devoir» et le magazine «Inter-Canadien».

La S.A.O. a participé à la réalisation d'une étude sur le potentiel de marché du ski à forfait conjointement avec les représentants du Centre de villégiature Mont Ste-Marie. Suite à des recommandations favorables du consultant, les dirigeants du Mont Ste-Marie prévoient injecter, au cours de la prochaine année, un montant additionnel de 4,5 millions de dollars aux 7 millions $ initialement prévus pour la relance du centre de villégiature avec l'aménagement de deux télésièges quadruples débrayables.

De concert avec la M.R.C. de la Vallée-de-la-Gatineau et l'Association des pourvoyeurs de l'Outaouais, la S.A.O. a collaboré techniquement avec les promoteurs d'un projet d'Institut nord-américain de pourvoirie en vue de sa mise sur pied. La S.A.O. poursuit actuellement ses travaux au niveau de la mise à jour d'un nouveau concept pour l'Institut incluant des scénarios de financement.

La S.A.O. a de plus contribué financièrement, en collaboration avec plusieurs organismes et entreprises de la région, à la réalisation d'une nouvelle carte touristique pour le territoire de la M.R.C. de la Vallée-de-la-Gatineau.

La S.A.O. s'est impliquée dans l'élaboration et la présentation de projets à caractère touristique pour la M.R.C. du Pontiac lors du processus de la Biennale qui s'est tenue en février. De même, la S.A.O. a fourni une aide technique dans l'élaboration du contrat de relance qui sera octroyé par le gouvernement du Québec à la M.R.C. de Pontiac.

En ce qui concerne la M.R.C. de Papineau, la S.A.O. s'est impliquée de façon active en regard de la mise sur pied de projets à incidence touristique émanant tant du secteur privé que public. Ces projets concernent la consolidation du réseau de l'accueil touristique, la mise en valeur du patrimoine architectural et culturel, le développement du réseau d'auberges et la mise sur pied de divers équipements à caractères touristique et récréatif.

Parmi ces multiples projets, notons celui de la relocalisation et rénovation de l'ancienne gare de Montebello, lequel s'inscrit dans le processus de revitalisation de la rue Principale du village, le projet d'implantation d'un centre touristique quatre saisons de la Montagne Noire dans le canton de Ripon, ainsi que les démarches pour la prospection d'investisseurs en vue de consolider et développer l'Auberge Montevilla.

# CHAPITRE IV

# LA GESTION DES ÉQUIPEMENTS

Conformément à l'orientation du Gouvernement du Québec en matière d'aliénation des biens publics, la Société a déployé, au cours du présent exercice financier, toutes les démarches nécessaires pour procéder à la disposition de ses biens excédentaires, à l'aliénation de ses propriétés commerciales et récréo-touristiques ainsi que de l'Aéroport de Gatineau.

À cet effet, la Société a cessé l'exploitation de tous ses parcs et centres touristiques à compter du 2 janvier 1988; les centres touristiques ruraux, soit ceux de la Petite-Rouge, du lac Simon, du lac Leslie, de la Haute-Gatineau, du lac de l'Argile ainsi que le site du lac Gagnon ont été cédés à la Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ) alors que la disposition des parcs du lac Beauchamp, du lac Leamy et de la Marina du lac Deschênes sera finalisée au cours du prochain exercice financier.

De plus, la Société a cédé à la Municipalité de Val-des-Monts la propriété connue comme étant la Frayère Pélissier afin que cette dernière en assure le caractère public.

**La gestion de l'Aéroport de Gatineau**

L'Aéroport de Gatineau est situé dans la partie nord de l'Aéroparc industriel de Gatineau et a ouvert ses portes le 29 septembre 1979.

Il est le second aéroport en importance de l'agglomération Aylmer/Gatineau/Hull-Ottawa.

L'Aéroport comprend une piste de 1 830 mètres, d'une capacité portante de 90 720 kg, un tablier permettant le stationnement de quatre (4) avions lourds et soixante-quinze (75) avions légers. L'Aéroport est équipé d'aides à la navigation visuelle, soit des phares de pistes, un indicateur visuel de pente d'approche (VASIS), des feux d'identification de seuil (RIL), des lumières d'approche et des balises d'obstacles. On retrouve également des aides à la navigation électronique, soit un radiophare d'enlignement (LOCALISER) et un radiophare non directionnel (NDB). Une station d'information de vol est gérée par Transports Canada et ce, 24 heures par jour, 365 jours par année depuis le mois d'octobre 1987.

L'Aéroport offre des services complets pour les aéronefs, soit l'essence Jet A-1, AVGAS, 100 LL, l'huile, un camion de déglaçage, la manutention de cargo et bagages, l'entretien d'aéronefs et d'hélicoptères, le service des douanes sur demande, etc. Des services complets pour les pilotes et passagers sont prévus, tels une salle de conférence et un service d'autobus aux heures de vol. Les préposés à l'Aéroport ont vendu quelque 610 000 litres d'essence.

Au cours de l'exercice financier 1988-89, les heures d'activités de l'Aéroport ont été de 6 heures à 21 heures, du lundi au vendredi et de 7 heures à 21 heures, les samedi et dimanche. Le total des mouvements aériens a été de 51 704, soit une augmentation de 11.3% par rapport à l'exercice financier précédent.

Le déneigement des pistes a été effectué par la compagnie "Pavage Bélec Inc.".

# CHAPITRE V

# LES ÉTATS FINANCIERS

## SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'OUTAOUAIS ÉTATS FINANCIERS AU 31 MARS 1989


Rapport des vérificateurs 38

États financiers

Fonds d'administration

Revenus et dépenses 39

Déficit 40

Bilan 41

Fonds des immobilisations

Capital immobilisé 42

Bilan 43

Notes complémentaires 44

Renseignements supplémentaires 53

## RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Au Ministre des Affaires municipales
du Québec

Nous avons vérifié les bilans des fonds d'administration et des immobilisations de la Société d'Aménagement de l'Outaouais au 31 mars 1989, ainsi que les états des revenus et dépenses et du déficit du fonds d'administration et l'état du capital immobilisé du fonds des immobilisations de l'exercice terminé à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la société au 31 mars 1989 et les résultats de ses opérations pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables décrits à la note 2, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Raymard, Chabot, Martin, Paré

Comptables agréés

Ville de Hull
Le 6 juin 1989

# SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'OUTAOUAIS
## FONDS D'ADMINISTRATION / REVENUS ET DÉPENSES / DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1989

| REVENUS | 1989 | 1988 |
|---|---|---|
| Subvention du ministère des Affaires municipales | 2 550 000$ | 3 693 700$ |
| Centres touristiques et récréatifs | 2 406 | 1 057 176 |
| Aéroport de Gatineau | 259 054 | 249 528 |
| Propriétés en location | 119 826 | 122 752 |
| Ventes de terrains et rentes emphytéotiques | 383 822 | 270 305 |
| Vente d'équipements touristiques et récréatifs (note 3) | 2 | |
| Vente d'un terrain du parc technologique des Hautes Plaines | 1 260 000 | |
| Intérêts | 130 131 | 137 971 |
| Vente de véhicules et équipements | 4 402 | |
| Produits d'assurance | 25 490 | 15 238 |
| Participation à des activités régionales | 24 738 | 25 349 |
| Autres revenus | 2 584 | 47 462 |
| Annulation d'engagements d'exercices antérieurs | | |
| du fonds d'administration | 6 529 | 264 901 |
| du fonds des immobilisations | | 80 475 |
| Transfert du surplus du fonds des produits de la disposition des biens immeubles | | 903 671 |
| Excédent du financement sur les dépenses en immobilisations effectuées au cours des exercices antérieurs | | 84 073 |
| Élimination de la réserve pour réclamations d'assurance | | 76 022 |
| Non participation au régime de rentes des employés de la société | | 270 924 |
| | 4 768 984 | 7 299 547 |
| **DÉPENSES** | | |
| Salaires et charges sociales | 1 431 200 | 1 959 530 |
| Transports et communications | 367 814 | 269 879 |
| Services professionnels et administratifs | 350 943 | 285 122 |
| Entretien et réparations | 25 300 | 16 592 |
| Mauvaises créances (recouvrées) | (4 000) | 11 711 |
| Charges locatives | 117 889 | 90 545 |
| Approvisionnements | 42 657 | 44 687 |
| Immobilisations à même les revenus | | |
| Administration | 480 630 | 309 317 |
| Indemnités d'expropriation | 21 315 | 116 084 |
| Provision pour taxes d'améliorations locales futures | 35 285 | 70 420 |
| Provision pour fonds d'acquisition et de développement de terrains industriels | 106 523 | 1 773 |
| Remise à la Ville de Hull du produit de la vente du terrain du parc technologique des Hautes Plaines | | |
| Coût du terrain | 873 190 | |
| Excédent du produit de la vente sur le coût | 386 810 | |
| Centres touristiques et récréatifs | 218 709 | 2 161 818 |
| Aéroport de Gatineau | 803 682 | 944 556 |
| Propriétés en location | 109 225 | 101 326 |
| | 5 367 172 | 6 383 360 |
| EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES (DES DÉPENSES SUR LES REVENUS) | (598 188)$ | 916 187$ |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'OUTAOUAIS
## FONDS D'ADMINISTRATION
## DÉFICIT
## DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1989

| | 1989 | 1988 |
|---|---|---|
| Surplus (déficit) au début | 268 491$ | (647 696)$ |
| Excédent des revenus sur les dépenses (des dépenses sur les revenus) | (598 188) | 916 187 |
| Surplus (déficit) à la fin | (329 697)$ | 268 491$ |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'OUTAOUAIS
## FONDS D'ADMINISTRATION
## BILAN
## AU 31 MARS 1989

| ACTIF | 1989 | 1988 |
|---|---|---|
| Encaisse | 304 393$ | 743 214$ |
| Dépôt à terme | 400 000 | |
| Débiteurs (note 4) | 57 776 | 364 233 |
| Stock | 30 585 | 41 665 |
| Frais payés d'avance | 142 862 | 214 940 |
| Avance au fonds des immobilisations | 9 225 | |
| Produit de la vente d'un terrain à recevoir (note 5) | 54 970 | 43 038 |
| | 999 811$ | 1 407 090$ |
| **PASSIF ET DÉFICIT** | | |
| Comptes fournisseurs et frais courus | 134 538$ | 177 420$ |
| Salaires et charges sociales à payer | 107 724 | 157 652 |
| Contributions de l'employeur à payer au régime de rentes des employés | 242 363 | 105 312 |
| Engagements | 331 629 | 259 490 |
| Indemnités d'expropriation à payer | 219 024 | 198 109 |
| Dépôts sur vente de terrains | 104 325 | 37 209 |
| Dû au fonds des immobilisations | | 102 524 |
| Provision pour taxes d'améliorations locales futures (note 6) | 81 609 | 99 110 |
| Provision pour acquisition et développement de terrains (note 7) | 108 296 | 1 773 |
| | 1 329 508 | 1 138 599 |
| Surplus (déficit) | (329 697) | 268 491 |
| | 999 811$ | 1 407 090$ |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

..... Président, directeur général

..... Secrétaire général

# SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'OUTAOUAIS
## FONDS DES IMMOBILISATIONS
## CAPITAL IMMOBILISÉ
## DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1989

| | 1989 | 1988 |
|---|---|---|
| **SOLDE AU DÉBUT** | 48 322 981$ | 48 522 770$ |
| Ajouter: | | |
| Subvention de l'Office de planification et de développement du Québec | 132 008 | |
| Immobilisations à même les revenus | | |
| Indemnités d'expropriation | 21 315 | 116 084 |
| Administration | 445 438 | 309 317 |
| Centres touristiques et récréatifs | 3 735 | 744 |
| Achat d'un terrain du mini-parc urbain de Hull | 35 192 | |
| | 637 688 | 426 145 |
| | 48 960 669 | 48 948 915 |
| Déduire: | | |
| Coût des terrains vendus | 152 962 | 170 892 |
| Coût des équipements touristiques et récréatifs vendus | 15 099 056 | |
| Coût du terrain du mini-parc urbain de Hull donné en échange du terrain acquis | 40 205 | |
| Coût et produits d'assurance des autres biens vendus ou détruits | 35 070 | 137 439 |
| Annulation d'engagements d'exercices antérieurs virés au fonds d'administration | | 80 475 |
| Annulation d'engagements d'exercices antérieurs relatifs à l'acquisition d'immobilisations à même les revenus | | 153 055 |
| Excédent du financement sur les dépenses en immobilisations effectuées au cours des exercices antérieurs | | 84 073 |
| | 15 327 293 | 625 934 |
| **SOLDE À LA FIN** | 33 633 376$ | 48 322 981$ |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'OUTAOUAIS
## FONDS DES IMMOBILISATIONS
## BILAN
## AU 31 MARS 1989

| | 1989 | 1988 |
|---|---|---|
| **ACTIF** | | |
| Immobilisations, au coût (note 8) | 37 053 366$ | 50 681 852$ |
| Dépôt sur rachat d'un terrain | 12 000 | |
| Avance au fonds d'administration | | 102 524 |
| Compte à recevoir de la Ville de Hull | | 28 863 |
| Encaisse | | 621 |
| | 37 065 366$ | 50 813 860$ |
| **PASSIF ET CAPITAL IMMOBILISÉ** | | |
| Dû au fonds d'administration | 9 225$ | $ |
| Dette auprès de la Ville de Hull relativement au parc technologique des Hautes Plaines (note 9) | | |
| Emprunt hypothécaire de premier rang | 358 210 | 1 230 535 |
| Dû | 2 518 903 | 1 019 987 |
| | 2 886 338 | 2 250 522 |
| Indemnités d'expropriation à payer | | 108 349 |
| Retenue sur contrat | 158 842 | |
| Subvention reportée, Office de planification et de développement du Québec | | 132 008 |
| Provision pour remboursements futurs à la Ville de Hull (note 9) | 386 810 | |
| | 3 431 990 | 2 490 879 |
| Capital immobilisé | 33 633 376 | 48 322 981 |
| | 37 065 366$ | 50 813 860$ |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

..... Président, directeur général

..... Secrétaire général

# SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'OUTAOUAIS
# NOTES COMPLÉMENTAIRES
# AU 31 MARS 1989

## 1- STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La société, constituée en vertu de la Loi de la Communauté Régionale de l'Outaouais, a pour objet de favoriser l'essor économique de la région de l'Outaouais et de réaliser des projets d'équipements industriels, commerciaux, récréatifs et touristiques.

## 2- PRINCIPES COMPTABLES

### États financiers

Les états financiers sont préparés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et les usages particuliers de la comptabilité par fonds.

### Engagements

Les commandes fermes de biens et services envers des fournisseurs pour des projets spécifiques sont comptabilisées comme engagements au fonds d'administration.

### Fonds d'administration et des immobilisations

Le fonds d'administration présente les activités reliées au fonctionnement de la société alors que le fonds des immobilisations reflète les biens mobiliers et immobiliers de la société ainsi que leur mode de financement.

### Immobilisations

Les dépenses en immobilisations non sujettes à des subventions ou à un financement à long terme sont comptabili-

## SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'OUTAOUAIS
## NOTES COMPLÉMENTAIRES
## AU 31 MARS 1989

sées au titre d'immobilisations à même les revenus dans le fonds d'administration. Le produit de la cession d'immobilisations est comptabilisé dans le fonds d'administration et le coût des immobilisations cédées au cours de l'exercice est crédité au fonds des immobilisations.

Toutes les immobilisations acquises au cours de l'exercice sont comptabilisées au fonds des immobilisations à leur coût d'origine et ne sont pas amorties.

**Évaluation du stock**

Le stock est évalué au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette, le coût étant déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

**3- VENTE D'ÉQUIPEMENTS TOURISTIQUES ET RÉCRÉATIFS**

Au cours de l'exercice, la société a cédé à la Société des établissements de plein air du Québec (SEPAQ) une partie du centre touristique de la Haute-Gatineau et la totalité des centres touristiques et récréatifs suivants pour une valeur nominale de 1$:

- Centre touristique de Lac Leslie
- Centre touristique du Lac de l'Argile
- Centre touristique du Lac Simon
- Centre touristique de la Petite Rouge
- Site du Lac Gagnon

De plus, la société a cédé la Frayère Pelissier à la Corporation municipale de Val-des-Monts pour une valeur nominale de 1$.

## SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'OUTAOUAIS
## NOTES COMPLÉMENTAIRES
## AU 31 MARS 1989

### 4- DÉBITEURS

| | 1989 | 1988 |
|---|---|---|
| Ministère des Transports, vente de terrains | $ | 300 686$ |
| Shell Canada | 2 497 | 20 331 |
| Aéroport de Gatineau | 252 | 3 553 |
| Loyers | 9 482 | 9 450 |
| Autres | 10 552 | 15 233 |
| Avance au régime de rentes de la société | 9 503 | 14 980 |
| Indemnité d'assurance | 25 490 | |
| | 57 776$ | 364 233$ |

### 5- PRODUIT DE LA VENTE D'UN TERRAIN À RECEVOIR

Ce compte à recevoir resulte de la vente de terrains à l'aéroparc industriel de Gatineau, est sans intérêt et encaissable en trois versements égaux échéant en décembre 1990, 1991 et 1992.

### 6- PROVISION POUR TAXES D'AMÉLIORATIONS LOCALES FUTURES

La societe s'est engagée à payer les taxes d'améliorations locales relatives aux terrains vendus dans l'aéroparc industriel de Gatineau jusqu'à leur échéance en 1996. Afin de rencontrer cet engagement, la societe affecte une partie du prix de vente des terrains pour pourvoir aux taxes d'améliorations locales futures. Un passif est inscrit au bilan correspondant aux sommes ainsi accumulées.

## SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'OUTAOUAIS
## NOTES COMPLÉMENTAIRES
## AU 31 MARS 1989

### 7- PROVISION POUR ACQUISITION ET DÉVELOPPEMENT DE TERRAINS

Cette provision a été créée pour l'acquisition et le développement de nouveaux terrains. Le montant de cette provision est établi annuellement par le conseil d'administration et correspond à un pourcentage du produit de la vente de terrains, variant en fonction de l'emplacement des terrains vendus.

## SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'OUTAOUAIS
## NOTES COMPLÉMENTAIRES
## AU 31 MARS 1989

**8- IMMOBILISATIONS**

| | 1989 | 1988 |
|---|---|---|
| **Infrastructures et équipements industriels et commerciaux** | | |
| Parc d'Aylmer | 726 529$ | 761 963$ |
| Aéroparc industriel de Gatineau | 5 274 878 | 5 066 791 |
| Aéroport régional de Gatineau | 9 219 985 | 9 219 985 |
| Mini-parc urbain de Hull | 227 604 | 100 609 |
| Propriété, 82 rue Front | 824 500 | 824 500 |
| Parc technologique des Hautes Plaines | 3 421 011 | 2 358 871 |
| | 19 694 507 | 18 332 719 |
| **Équipements touristiques et récréatifs** | | |
| Marina du Lac Deschênes | 3 083 494 | 3 074 050 |
| Auberge Symmes | 1 058 463 | 1 058 463 |
| Parc du Lac Leamy | 1 778 773 | 1 778 773 |
| Parc du Lac Beauchamp | 2 499 851 | 2 508 202 |
| Centre touristique de la Haute-Gatineau | 682 220 | 1 278 478 |
| Centre touristique du Lac Leslie | | 2 053 232 |
| Centre touristique du Lac de l'Argile | | 5 907 954 |
| Centre touristique du Lac Simon | | 3 789 955 |
| Centre touristique de la Petite Rouge | | 1 307 291 |
| Site du Lac Gagnon | | 1 363 943 |
| Vallée du ruisseau Meech | 7 467 548 | 7 467 548 |
| Frayère Pelissier | | 70 423 |
| | 16 570 349 | 31 658 312 |
| **Autres** | | |
| Ameublement et équipement | 614 070 | 498 630 |
| Véhicules | 174 440 | 192 191 |
| | 788 510 | 690 821 |
| | 37 053 366$ | 50 681 852$ |

## SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'OUTAOUAIS
## NOTES COMPLÉMENTAIRES
## AU 31 MARS 1989

### 9- PARC TECHNOLOGIQUE DES HAUTES PLAINES

En vertu d'un protocole d'entente signé en 1987 avec la Ville de Hull et tel qu'il fut autorisé par le gouvernement du Québec, la société a procédé à l'acquisition de terrains nécessaires à l'implantation d'un parc pour industries non polluantes dans le secteur des Hautes Plaines à Hull.

Conformément à ce protocole, tous les coûts d'acquisition ainsi que les dépenses courantes reliées à la gestion des terrains et payés par la société seront remboursés par la Ville de Hull. En considération des sommes pour lesquelles la Ville de Hull se rend responsable, la société a accordé une hypothèque de premier rang en faveur de la Ville de Hull contre deux des trois terrains acquis pour un montant de 358 210$ (1 230 535$ en 1988) plus intérêts calculés à 10,5% jusqu'au 1er décembre 1988 et 12% à compter de cette date.

Au fur et à mesure que des parcelles de terrain sont vendues, la société s'est engagée à verser à la Ville la totalité des sommes ainsi encaissées, en réduction de l'emprunt hypothécaire. L'excédent du produit de la vente sur le coût des terrains vendus remis à la Ville de Hull génère une provision pour remboursements futurs qui est présentée au passif du fonds des immobilisations. Cette provision sera utilisée par la société au moment où les sommes encaissées à la vente des terrains et remises à la Ville de Hull excéderont la dette auprès de celle-ci.

L'emprunt hypothécaire de premier rang en faveur de la Ville de Hull a été renégocié le 12 avril 1989 pour un montant de 2 620 512$ plus intérêts calculés à 12% et couvre maintenant la totalité des terrains acquis.

## SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'OUTAOUAIS
## NOTES COMPLÉMENTAIRES
## AU 31 MARS 1989

Les transactions de l'exercice touchant le parc technologique des Hautes Plaines se résument comme suit:

| | 1989 | 1988 |
|---|---|---|
| Indemnités d'expropriation | $ | 108 349$ |
| Infrastructures | 1 719 995 | |
| Honoraires professionnels, taxes et autres dépenses courantes reliées à la gestion des terrains payés par la société | 44 881 | 80 789 |
| Intérêts | 170 454 | 129 206 |
| Coût du terrain vendu | (873 190) | |
| Acquisitions nettes | 1 062 140 | 318 344 |
| Coût des terrains acquis au début de l'exercice | 2 358 871 | 2 040 527 |
| Coût des terrains acquis à la fin de l'exercice | 3 421 011$ | 2 358 871$ |
| Emprunt hypothécaire, Ville de Hull | 358 210$ | 1 230 535$ |
| Dû à la Ville de Hull | 2 518 903 | 991 124 |
| Indemnités d'expropriation à payer | | 108 349 |
| Retenue sur contrat | 158 842 | |
| Provision pour remboursements futurs à la Ville de Hull | 386 810 | |
| | 3 422 765 | 2 330 008 |
| Sommes encaissées par la société pour la Ville de Hull | (1 754) | |
| Excédent des sommes payées par la société sur les remboursements effectués par la Ville de Hull | | 28 863 |
| | (1 754) | 28 863 |
| | 3 421 011$ | 2 358 871$ |

# SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'OUTAOUAIS
# NOTES COMPLÉMENTAIRES
# AU 31 MARS 1989

## 10-ENGAGEMENTS

### Protocole d'entente avec la Ville de Maniwaki

En vertu d'un protocole d'entente signé en octobre 1988 avec la Ville de Maniwaki et tel qu'il fut autorisé par le gouvernement du Québec, la société peut procéder à l'acquisition de terrains nécessaires à l'implantation d'un parc industriel dans le secteur de Maniwaki.

Conformément à ce protocole, tous les coûts d'acquisition ainsi que les dépenses courantes reliées à la gestion des terrains et payés par la société seront remboursés par la Ville de Maniwaki. Au moment jugé opportun par la Ville, la société cédera les terrains ainsi acquis à celle-ci. Tous les coûts relatifs à cette cession seront assumés par la Ville.

Au 31 mars 1989, aucun déboursé ne fut engagé par la société relativement à ce protocole.

### Location d'équipements touristiques et récréatifs

La société est en voie de céder les parcs urbains (Parc du Lac Leamy à Hull, Parc du Lac Beauchamp à Gatineau et Marina du Lac Deschênes à Aylmer) aux municipalités concernées. À l'exception du Parc du Lac Leamy, des baux ont été signés avec les municipalités pour la location des centres et de leurs équipements sur une base mensuelle pour une valeur nominale de 1$, et ce, dans l'attente de pouvoir procéder à leur vente pour une valeur nominale de 1$ quand toutes les formalités légales requises auront été complétées.

## SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'OUTAOUAIS
## NOTES COMPLÉMENTAIRES
## AU 31 MARS 1989

**Contrat de location**

La société est engagée d'après un contrat de location échéant le 30 septembre 1989 à verser une somme totale de 57 500$ pour un espace commercial.

Ce contrat de location comporte une option de renouvellement pour une période additionnelle de trois ans dont la société pourra se prévaloir en donnant un préavis de trois mois.

### 11-ÉVENTUALITÉS

Au 31 mars 1989, certains cas d'expropriation soumis au Tribunal d'Expropriation étaient non réglés. Les demandes des expropriés plus indemnités supplémentaires (incluant les intérêts aux taux prescrits) totalisent 145 638$. Tout paiement pouvant résulter du règlement final de ces cas d'expropriation serait imputé aux dépenses de l'exercice au cours duquel un jugement serait rendu.

## SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'OUTAOUAIS
## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES
## DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1989

| DÉPENSES | 1989 | 1988 |
|---|---|---|
| **CENTRES TOURISTIQUES ET RÉCRÉATIFS** | | |
| Salaires et charges sociales | 78 783$ | 1 252 608$ |
| Transports et communications | 1 087 | 33 740 |
| Services professionnels et administratifs | 101 921 | 366 443 |
| Entretien et réparations | 5 296 | 93 330 |
| Charges locatives | | 6 420 |
| Approvisionnements | 27 887 | 408 533 |
| Immobilisations à même les revenus | 3 735 | 744 |
| | 218 709$ | 2 161 818$ |
| **AÉROPORT DE GATINEAU** | | |
| Salaires et charges sociales | 194 164$ | 256 233$ |
| Transports et communications | 7 007 | 13 279 |
| Services professionnels et administratifs | 130 532 | 183 029 |
| Entretien et réparations | 233 805 | 235 563 |
| Charges locatives | 2 842 | 2 510 |
| Approvisionnements | 235 332 | 253 942 |
| | 803 682$ | 944 556$ |
| **PROPRIÉTÉS EN LOCATION** | | |
| Services professionnels et administratifs | 84 227$ | 73 882$ |
| Entretien et réparations | 23 748 | 17 514 |
| Approvisionnements | 1 250 | 9 930 |
| | 109 225$ | 101 326$ |

# ANNEXE I

## LISTE DES ÉTUDES RÉALISÉES AU COURS DE L'EXERCICE FINANCIER

### SECTEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

— Liste des espaces industriels disponibles dans la région métropolitaine de l'Outaouais, par Serge Lefebvre, mars 1989, 14 pages.

— Profil économique de la ville de Gatineau, par Serge Lefebvre, mars 1989, 37 pages.

— Le marché des bâtiments préfabriqués industriels et commerciaux au Québec, par Serge Lefebvre, janvier 1989, 13 pages.

— Analyse de la consommation d'énergie des entreprises de l'Aéroparc industriel de Gatineau, par Serge Lefebvre, décembre 1988, 16 pages.

— Proposition pour un centre de recherche en infographie dans la région outaouaise, par J. François Perrier, décembre 1988, 22 pages et annexes.

— Le marché des présures au Canada, par Serge Lefebvre, novembre 1988, 5 pages.

— Enquête sur le comportement d'achats des consommateurs Hull-Gatineau-Aylmer, Resscoplan, octobre 1988, 39 pages.

- Profil économique de l'Outaouais québécois et perspectives de développement, par Franco Materazzi, octobre 1988, 27 pages.

- Le marché des pâtes d'amande au Canada, par Serge Lefebvre, septembre 1988, 16 pages.

- Projet de revitalisation du centre-ville de Gracefield. Bilan économique et évaluation des marchés commerciaux et touristiques, par Linda Sabourin, septembre 1988, 20 pages.

- État de la situation et stratégie de développement des secteurs de technologie de pointe dans l'Outaouais québécois, par Franco Materazzi, septembre 1988, 17 pages.

- Étude de marché de la vitre scellée pour la région de l'Outaouais et l'Est ontarien, par Christian Blanchet, août 1988, 10 pages.

- Étude de marché de remorques pour embarcation au Canada et dans la région de l'Outaouais, par Serge Lefebvre, mars 1988, révisée en août 1988, 36 pages.

- Le marché du store vertical au Québec et au Canada, par Serge Lefebvre, août 1988, 8 pages.

- La sous-traitance des industries de haute technologie de la région Hull-Ottawa pour les circuits imprimés, les produits de métal en feuille, les parties de plastique, les pièces de précision travaillées à la machine, les outils de métal frappé, les pièces plaquées, par Christian Blanchet, août 1988, 34 pages.

- Liste des espaces industriels disponibles dans la région métropolitaine de l'Outaouais, par Serge Lefebvre, juin 1988, 11 pages.

- Marché des palettes d'aluminium, par Serge Lefebvre, juin 1988, 13 pages.

- Projet d'un centre d'hébergement pour personnes âgées dans la région de Hull, Gatineau et Aylmer, par Serge Lefebvre, juin 1988, 13 pages.

- Marché adjugé aux fournisseurs de la région Ottawa-Hull par le gouvernement fédéral 1986-1987, par Serge Lefebvre, juin 1988, 18 pages.

- Une stratégie outaouaise par rapport aux approvisionnements de grande envergure du gouvernement fédéral au cours de la prochaine décade, par Nordicity Group Ltd., juin 1988, 67 pages et annexes.

**SECTEUR TOURISTIQUE**

- Étude sur le potentiel de marché de ski à forfait à Mont Ste-Marie, Innovacom/Resscoplan, février 1989, 17 pages, annexe 54 pages.

- Les secteurs de la pourvoirie et du plein air, estimation des besoins de formation professionnelle, Commission de formation professionnelle de l'Outaouais, janvier 1989, 92 pages.

- Un Aquarium pour la région de la Capitale, analyse des sites, questions administratives, techniques et financières, Econosult, rapport Phase II, janvier 1989, 69 pages.

- Plan de développement touristique de l'Outaouais, Sotar, décembre 1988, 303 pages, résumé, 16 pages.

- Étude de l'organisation et de la rentabilité d'un aquarium pour la région de la Capitale, Econosult, rapport Phase I, juillet 1988.

- Concept de revitalisation touristique du centre-village de Montebello, Ethnotech inc., juin 1988, 177 pages.